

PLAN DIRECTEUR 2015-2020

# Agenda 21



# Sommaire

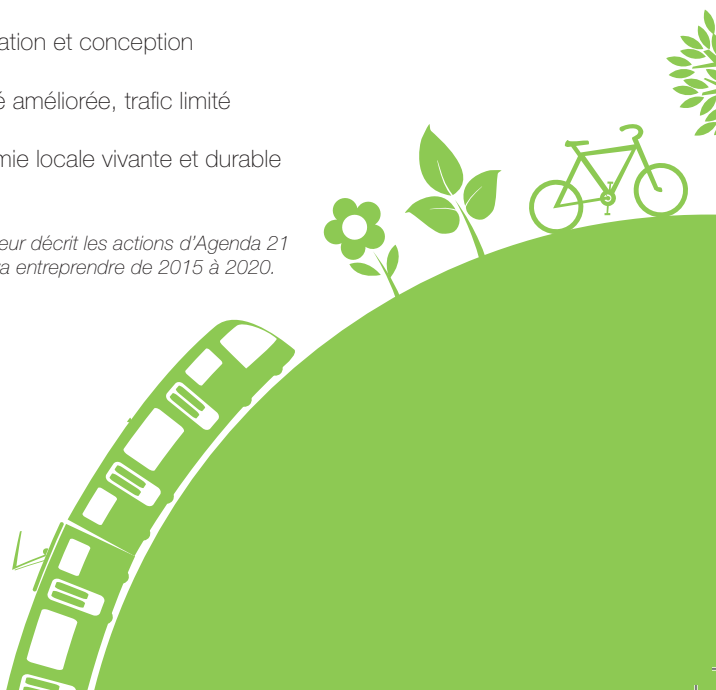
- 1 Ma planète, **ma ville** et moi
- 2 **Echallens**, signataire de la Charte et des Engagements d'Aalborg

Notre **mission**

Les 10 points des **Engagements d'Aalborg**

- 3 \* Gouvernance
- 4 \* Gestion locale vers la durabilité
- 5 \* Biens naturels communs
- 6 \* Consommation responsable et choix de style de vie
- 7 \* Planification et conception
- 8 \* Mobilité améliorée, trafic limité
- 9 \* Economie locale vivante et durable

*Ce plan directeur décrit les actions d'Agenda 21 qu'Echallens va entreprendre de 2015 à 2020.*



# Ma planète, ma ville et moi



Un **Agenda 21** est un programme d'actions qui vise à **mettre en oeuvre les principes du développement durable** au niveau local. Il a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, d'économiser les ressources naturelles et de renforcer l'attractivité du territoire. Son approche est multidisciplinaire et comprend les dimensions environnementales, sociales et économiques.

**Echallens 21** est le nom de la commission chargée par la Municipalité de concrétiser l'Agenda 21 local. Elle est composée de citoyens de la commune, de membres du Conseil Communal et de 2 délégués de la Municipalité. Echallens 21 est une commission indépendante travaillant en étroite collaboration avec les autorités communales.

Plus d'information: [www.echallens21.ch](http://www.echallens21.ch)



# La Charte et les Engagements d'Aalborg



## *La Charte d'Aalborg en quelques mots...*

*Adoptée par les participants à la conférence européenne sur les villes durables qui s'est tenue à Aalborg (Danemark) le 27 mai 1994, la Charte d'Aalborg prône une densité et une mixité des fonctions urbaines au service du développement durable.*

*Toute collectivité locale européenne peut signer la Charte d'Aalborg, que son pays soit ou non membre de l'Union Européenne.*

*La commune d'Echallens l'a signée en 2010.*

## **Echallens signataire**

En adhérant à la Charte et aux Engagements d'Aalborg, la commune d'Echallens a donné un message fort.

La commission Echallens 21 s'est basée sur les dix points des Engagements d'Aalborg pour exposer dans ce document les grands axes poursuivis ces prochaines années par la commune en matière de développement durable.

Chaque thématique présente deux volets, à savoir :

- \* les principes clés des Engagements répertoriés dans l'encadré « **Echallens s'engage à** » ;
- \* les mesures concrètes, actuelles ou en devenir, mises en place au niveau local « **Echallens agit** ».

## **Notre mission**

Faire évoluer le comportement des individus et des collectivités locales vers un développement durable au quotidien.

## **Les dix points des Engagements**

- 1 Gouvernance \*
- 2 Gestion locale vers la durabilité \*
- 3 Préservation des biens communs \*
- 4 Consommation responsable et choix de style de vie \*
- 5 Planification et conception \*
- 6 Mobilité améliorée, circulation diminuée \*
- 7 Actions locales pour la santé
- 8 Economie locale vivante et durable \*
- 9 Equité sociale et justice
- 10 Du local au global

\* Points développés dans le plan directeur 2015-2020

## Point 1 \_\_\_\_\_

# Gouvernance



### Echallens s'engage à

- \* Développer et mettre en œuvre une vision largement partagée et à long terme d'une commune durable.
- \* Encourager la participation et les compétences en matière de développement durable dans l'administration communale et la communauté locale.
- \* Coopérer efficacement et dans un véritable esprit de partenariat avec les communes voisines et autres entités locales pour promouvoir le développement durable.



### Echallens agit

- \* La commune est signataire de la Charte et des Engagements d'Aalborg.
- \* Lors de chaque projet ou décision de la Municipalité, les trois aspects du développement durable que sont l'environnement, le social et l'économie sont pris en compte.
- \* Echallens met en place des forums participatifs où les citoyens sont invités à se prononcer sur différents thèmes liés au développement durable.
- \* Echallens sensibilise ses collaborateurs aux principes du développement durable au moyen de formations et d'informations régulières.
- \* Echallens participe à un groupe intercantonal d'échange d'expériences et de coordination du développement durable.

## Point 2

# Gestion locale vers la durabilité



### Echallens s'engage à

- \* Renforcer l'Agenda 21 local.
- \* Définir les objectifs de mise en œuvre de la charte et des Engagements d'Aalborg et à les évaluer périodiquement.



### Echallens agit

- \* Echallens élabore un plan directeur qui définit ce faisant les axes stratégiques prioritaires pour une période donnée.
- \* Echallens évalue et communique périodiquement les actions réalisées et celles à venir par le biais d'un bulletin d'information.
- \* Echallens sensibilise les citoyens au développement durable au travers de stands d'information lors de manifestations ainsi qu'à l'aide d'outils de communication à disposition (plan directeur, bulletins, site Internet, articles de presse).
- \* Echallens organise chaque année ses propres manifestations afin de promouvoir le développement durable (vide-grenier, balade gourmande, fête du développement durable, conférences thématiques)
- \* Echallens évalue annuellement chaque thème retenu. Elle établit un rapport et le diffuse à la population.

# Biens naturels communs



### Echallens s'engage à

- \* Réduire la consommation d'énergie primaire et augmenter la part des énergies renouvelables.
- \* Améliorer la qualité de l'eau et l'économiser.
- \* Encourager l'amélioration de la qualité des sols, préserver les terres utilisées dans la production écologique et favoriser l'agriculture et la sylviculture durables.

### Echallens agit

- \* Echallens a installé des panneaux solaires sur la déchetterie de la Cloppette et entend poursuivre cette voie en allant au-delà des exigences posées par le cadre légal pour les nouveaux bâtiments et/ou les rénovations des bâtiments lui appartenant.
- \* Echallens a définitivement abandonné l'utilisation d'herbicides sur les routes, chemins, places et leurs abords.
- \* Echallens entreprend des travaux de rénovation de son réseau d'eau potable afin de réduire les risques de pertes/fuites dues aux canalisations vétustes.
- \* Echallens analyse la consommation d'eau des bâtiments publics et évalue les possibilités de réduction.
- \* Echallens encourage la population et les propriétaires de piscines à économiser l'eau et les informe des moyens à disposition.
- \* Echallens sensibilise la population à l'usage parcimonieux des produits phytosanitaires.



## Point 4

# Consommation responsable et choix de style de vie



### Echallens s'engage à

- \* Éviter et réduire les déchets et accroître la réutilisation et le recyclage.
- \* Supprimer les consommations d'énergie inutiles et améliorer l'efficacité énergétique.
- \* Assurer des achats durables.

### Echallens agit

- \* Echallens dispose d'une déchetterie exemplaire depuis 2004 permettant le recyclage de tous les déchets.
- \* Echallens promeut la diminution de ses déchets et leur recyclage.
- \* Echallens a rénové la piscine des 3 Sapins en 2011 pour atteindre près de 50% d'économie d'énergie.
- \* Echallens entretient et rénove son parc d'éclairage public afin de réduire la consommation énergétique.
- \* Echallens s'inspire du label « Cité de l'énergie » pour améliorer l'efficacité énergétique de tous ses projets.
- \* Echallens, pour les besoins de ses services, participe à un groupe de coordination dont le but est d'inventorier et d'utiliser des produits écologiquement et économiquement responsables.
- \* Echallens instruit ses collaborateurs à faire des achats responsables.



## Point 5

# *Planification et conception*



### **Echallens s'engage à**

- \* Favoriser la conception et la construction durable.

### **Echallens agit**

- \* Echallens assure un développement urbanistique tenant compte des critères de durabilité, de mobilité douce, de convivialité, d'environnement et d'économie à long terme.
- \* Echallens veut que le futur quartier du Crépon remplisse les critères « éco-quartier ».

## Point 6

# Mobilité améliorée, trafic limité

### Echallens s'engage à

- \* Augmenter la part des déplacements assurés par les transports en commun, à pied et à vélo.
- \* Développer un plan urbain de mobilité intégré et durable.



### Echallens agit

- \* Echallens encourage la population à l'usage de la mobilité douce.
- \* Echallens étudie le trafic au niveau local et définit un plan directeur visant à garantir la qualité de vie des riverains et des usagers.
- \* Echallens met en place un plan de stationnement tenant compte des besoins de chaque catégorie d'utilisateur.
- \* Echallens étudie un plan des zones à 30km/h sur l'ensemble du territoire communal.
- \* Echallens met en place un réseau de cheminements piétonniers et cyclistes reliant de manière rapide et confortable les quartiers avec le centre, la gare et les écoles.



## Point 8

---

# Économie locale vivante et durable



### Echallens s'engage à

- \* Encourager les marchés de produits locaux et régionaux de haute qualité.
- \* Favoriser le tourisme local durable.

### Echallens agit

- \* Echallens favorise l'organisation de manifestations valorisant les produits du terroir et les produits locaux (marchés folkloriques, etc).
- \* Echallens participe au développement du tourisme local et durable en soutenant l'office du tourisme d'Echallens Région.
- \* Echallens soutient le développement de l'agritourisme
- \* Echallens facilite la mise à disposition de vélos (électriques) dans le cadre de parcours touristiques adaptés.

## **[Définition]**

# *Développement durable*

Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

## **Echallens 21**

Administration communale  
Place du Château 4  
1040 Echallens

Tél. 021 886 06 70  
Fax 021 881 06 71  
[www.echallens21.ch](http://www.echallens21.ch)  
[info@echallens21.ch](mailto:info@echallens21.ch)

